

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13620
13 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 NOVEMBRE 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A la demande du Ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud,
M. R. F. Botha, je vous prie de trouver ci-inclus le texte d'une lettre qu'il
vous a adressée le 13 novembre 1979.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre, avec son annexe, comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent
(Signé) J. Adriaan EKSTEEN

UN LIBRARY
NOV 15 1979
UN/SA COLLECTION

Annexe

Lettre datée du 13 novembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 12 novembre 1979.

Vous vous y référez à vos précédentes lettres des 7 et 8 novembre 1979, dans lesquelles vous exposiez la base de votre position sur la question de la présence des partis démocratiques du Sud-Ouest africain/Namibie aux consultations qui se déroulent actuellement à Genève, en ajoutant que vous supposiez que je les avais informés de votre réponse.

Dans votre lettre du 7 novembre, il est dit à ce propos :

"Quant à la question que vous avez soulevée au sujet de la représentation aux consultations, je considère que l'Afrique du Sud demeure l'interlocuteur pour ce qui est de la Namibie..."

Plus loin vous ajoutez :

"J'espère que vous accepterez d'envoyer une délégation appropriée à Genève".

Dans votre lettre du 8 novembre vous dites :

"Pour ce qui est des invitations officielles aux consultations de Genève, mon opinion continue d'être celle que j'ai exprimée dans ma lettre du 7 novembre. Toutefois, si des membres des organisations que vous mentionnez étaient présents à Genève, mes représentants seraient de nouveau prêts à les rencontrer, comme ils l'ont fait à New York au mois de mars".

Afin de dissiper tout malentendu dans votre esprit sur cette question, je puis vous certifier que les partis démocratiques auraient sans aucun doute rejeté catégoriquement votre formule, présentée comme une base acceptable pour leur participation. La presse a d'ailleurs indiqué qu'ils considéraient l'essence même de cette formule, telle qu'elle a été exposée dans la presse new yorkaise, comme un affront délibéré.

Cependant, je note dans la lettre à laquelle je réponds présentement que, pour la première fois, vous avez indiqué que vos représentants à Genève seraient "heureux de rencontrer les représentants" des partis démocratiques du Sud-Ouest africain/Namibie en tant que tels, et non comme membres d'une délégation sud-africaine, comme il avait été suggéré antérieurement.

S/13620
Français
Annexe
Page 2

J'ai appris que ces partis ont, d'une manière générale, accueilli favorablement votre invitation, qui leur a été transmise par les représentants des cinq pays occidentaux intéressés aux négociations. Je crois comprendre que, dans l'ensemble, leur réaction a été d'accepter votre invitation à participer aux consultations *ès-qualités*, en assumant qu'ils bénéficieront du même traitement que n'importe quel autre invité.

Eu égard à la décision des partis démocratiques de participer aux consultations, le Gouvernement sud-africain a décidé d'envoyer une délégation à Genève sur la base qui vous a été indiquée. Cette délégation part pour Genève aujourd'hui même.

Le Ministre des affaires étrangères,

(Signé) R. F. BOTHA
